



16 octobre 2019

(19-6701)

Page: 1/2

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

1. Membre notifiant: <u>CHINE</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):
2. Organisme responsable: <i>State Administration for Market Regulation (Standardization Administration of the P.R.C.)</i> (Administration nationale de la réglementation du marché (Office de normalisation de la République populaire de Chine)) Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de fax et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné:
3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [X], 2.10.1 [], 5.6.2 [], 5.7.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant): Produits de revêtement mural pour le bâtiment; Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics; enduits utilisés en peinture; enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie (SH 3214); Peintures et vernis (ICS 87.040)
5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié: <i>National Standard of the P.R.C., Limit of Harmful Substances of Architectural Wall Coatings</i> (Norme nationale de la République populaire de Chine. Limites applicables aux substances nocives dans les produits de revêtement mural pour le bâtiment), 13 pages en chinois
6. Teneur: La norme notifiée spécifie les termes et définitions, la classification de produit, les prescriptions, les méthodes d'essai, les règles d'inspection et les exigences en matière d'emballage et d'étiquetage pour les substances nocives pour l'homme et pour l'environnement dans tous les types de produits de revêtement mural utilisés dans le bâtiment. Dans cette norme, des limites sont fixées pour les substances nocives suivantes: composés organiques volatils (COV), formaldéhyde, quatre types de dérivés du benzène, plomb total, métaux lourds solubles (Cd, Cr, Hg), somme des polyéthoxylates d'alkylphénol, somme des esters de phtalate, somme des halohydrocarbures, somme des éthers et esters de glycol.
7. Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant: Protection de la santé ou de la sécurité des personnes; protection de la vie ou de la santé des animaux et préservation des végétaux; protection de l'environnement; exigences en matière de qualité.
8. Documents pertinents: -
9. Date projetée pour l'adoption: à déterminer Date projetée pour l'entrée en vigueur: 6 mois après adoption

10. Date limite pour la présentation des observations: 60 jours à compter de la date de notification

11. Entité auprès de laquelle les textes peuvent être obtenus: point d'information national [X] ou adresse, numéros de téléphone et de fax et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme:

WTO/TBT National Notification and Enquiry Center of the People's Republic of China
(Centre national de notification et d'information OMC sur les OTC de la République populaire de Chine)

Téléphone: +86 10 57954630/57954627

Courrier électronique: tbt@customs.gov.cn

https://members.wto.org/crnattachments/2019/TBT/CHN/19_5660_00_x.pdf